

La ville de Claix en « Mission Hérisson »

En 2021, la Ville de Claix a souhaité s'investir dans l'enquête scientifique nationale « Mission Hérisson » portée par la LPO sur l'ensemble du territoire français.

Dans une dimension éducative, enfants, enseignants, personnel municipal et Claixois ont été mobilisés pour atteindre les objectifs de cette enquête : étudier l'évolution des populations du hérisson d'Europe en France et connaître l'état de santé de cette espèce très vulnérable.

Différentes classes de CP et CE1 de la commune, le Club Nature des Mercredis, les accueils de loisirs et périscolaires ont ainsi installé des tunnels de prise d'empreintes dans différents points stratégiques de la commune (Parc de la Bâtie, Parc Charles de Gaulle, Refuges LPO du Parc des Pérouses et de l'Allée de la Balme, Écoles Claix Centre, Malhivert et Pont Rouge). Sans compter les initiatives personnelles des Claixois qui montrent une mobilisation précieuse pour la préservation de la biodiversité de nos cœurs de ville...



Mission hérisson à Claix © Ville de Claix

Finalement, vingt-et-une semaines d'études ont tenu en haleine enfants et adultes. Le protocole scientifique strictement respecté a permis de collecter un bon nombre de données précieuses.

Lorsque celles-ci auront été analysées, des actions favorables pour cette espèce en danger verront le jour en 2022.

Julien Perrier pour la Ville de Claix

Pour rappel (voir LPO Info AuRA n°2, cahier local Isère), si vous habitez dans la Métropole de Grenoble, une enquête participative est actuellement en cours pour indiquer les zones de contact avec le hérisson d'Europe, vivant ou mort. Cette enquête se déroule dans le cadre du Contrat Vert et Bleu de Grenoble-Alpes Métropole.

Vos observations permettront d'approfondir nos connaissances sur la présence de cette espèce et de cibler efficacement des actions de protection.

Rendez-vous sur : <https://gncitizen.lpo-aura.org/fr/programs/3/observations>



Couloir à hérisson © Ville de Claix

Un circuit pédagogique à découvrir avec la LPO : les passages et obstacles pour la faune sauvage à Varcès-Allières-et-Risset

Dans le cadre du Contrat Vert et Bleu de Grenoble-Alpes Métropole, la LPO de l'Isère, accompagnée de FNE Isère, porte un projet de création de sentiers pédagogiques afin de faire découvrir au public les corridors écologiques, c'est-à-dire les zones fonctionnelles de passage pour la faune (et la flore) entre plusieurs espaces naturels (forêts, cours d'eau, prairies, zones rocheuses...).

Plusieurs circuits sont prévus sur les quatre corridors prioritaires de la métropole grenobloise. Le premier, créé en juillet 2021 sur la commune de Noyarey, est déjà en ligne (voir LPO Info n°2).

Un deuxième circuit a été réalisé cet automne à Varcès-Allières-et-Risset pour permettre de découvrir et de comprendre les corridors écologiques empruntés par les animaux, mais aussi les obstacles qu'ils rencontrent.

Ce parcours de 3 km et 100 mètres de dénivelé débute au centre de la commune (parking de la République), et effectue une boucle en passant par plusieurs points d'observation :

- La statue de la Vierge de la Libération, pour aborder la notion de lecture de paysage,
- L'église Saint-Pierre qui fait face au Vercors, pour évoquer la pollution lumineuse,
- Le pont au-dessus de l'autoroute A51, où sont mentionnés les écrasements d'animaux et les moyens de les éviter,
- L'allée des platanes, véritable couloir de vie vert et bleu avec le passage de nombreuses espèces (amphibiens, oiseaux, libellules...),
- Le parc urbain resté sauvage, où l'on constate la présence de chauves-souris.



Autoroute = danger ! © Clarisse Novel



Caloptéryx vierge © Sylvain Chapuis

Pour découvrir le sentier de découverte du corridor écologique de Varcès-Allières-et-Risset, il suffit de télécharger le livret de présentation du circuit sur isere.lpo.fr. Des petits jeux et quiz sont accessibles afin de profiter de cette balade en famille !

Une application de visite guidée vient compléter le circuit pour vous immerger entièrement dans cette expérience grâce à des photos, des quiz et un suivi GPS. Pour y accéder, il vous suffit de télécharger l'application Tellnoo sur votre smartphone Android ou iPhone. Une fois l'application ouverte, vous pouvez vous géolocaliser à l'approche du départ du circuit, ou bien taper « Varcès » dans la barre de recherche, puis cliquer sur « Visites et circuits ». Ce sentier s'appelle : « La faune de Varcès : quels passages ? quels dangers ? ».

Découvrez sans plus attendre ce nouveau sentier pédagogique et apprenez à reconnaître les passages et les obstacles rencontrés par la faune sauvage dans les milieux urbains.

Belles sorties et observations à toutes et à tous !

Ce projet est financé par la Métropole de Grenoble, le Département de l'Isère et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Clarisse Novel

Deux bruants des neiges pour nous aider à entrer dans l'hiver

Les belles couleurs de l'automne s'étiolent encore dans la plaine tandis que le gel a fait son œuvre en altitude. C'est la période du rut du chamois et bientôt celle du bouquetin.

Sur le plateau du Vercors, Julien Piolain et ses compagnons partis à la recherche des lagopèdes alpins trouvent un bruant des neiges mâle le 13 novembre. En plaine de Bièvre, Jérémie Lucas agrément sa prospection automnale d'un autre bruant des neiges mâle le 19 novembre. Une douzaine d'observations de bruant des neiges sont enregistrées dans la base de données participative Faune-Isère. Le Grand Veymont et la plaine de Bièvre sont des bons coins pour cette espèce nordique rarement vue dans notre département.

Oiseaux.net décrit ainsi le mâle en hiver : le cou, la gorge, une partie des ailes, le bas de la poitrine et le bas-ventre sont blancs, une partie de la poitrine et les joues sont fauves, la raie sommitale est brune, le dos chamois est marqué de bandes verticales sombres, les rémiges primaires sont noires à bordure blanche, les rémiges secondaires à bordure brune et blanche, la queue noire est bordée de jaune et de blanc. Chez la femelle, le plumage est moins coloré et présente un blanc sale.

Le mois de novembre est celui du passage automnal des grues qui se font entendre bruyamment dans le ciel isérois, particulièrement dans la partie occidentale de l'Isère. L'an dernier, près de 20 000 grues ont hiverné en Camargue. Avis aux amateurs qui seraient intéressés par l'observation de leur ballet aérien de retour au dortoir en fin d'après-midi.

Les pies-grièches grises sont déjà bien représentées avec au moins trois individus hivernants à Varcès, Mens et Colombe.

Le comptage des gypaètes barbus s'est déroulé début octobre et des observateurs nous signalent régulièrement ces géants des airs.

Les pluviers guignards n'ont pas manqué de s'arrêter sur leur trajet migratoire postnuptial à la fin de l'été avec notamment un groupe de 24 individus à Marcilloles et un autre groupe d'au moins 16 individus à Mizoën.

Un aigle pomarin passe en migration le 7 octobre à Oyeu, mais l'observation la plus improbable reste celle d'un flamant rose immature observé par le SPPA, posé quelques minutes sur l'aéroport de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs le jeudi 16 septembre ! En fouillant dans la base avec la consultation « multicitères », ce que vous pouvez faire si vous transmettez régulièrement vos propres données, vous apprendrez comme moi qu'une femelle adulte, baguée en Camargue, avait été observée en novembre 1982 à Saint-Hilaire-du-Rosier !

Un petit afflux de cormorans pygmées est noté en Allemagne et en Suisse, deux individus fréquentent Chanaz en Savoie. Ouvrez l'œil cet hiver, l'espèce n'a pas encore été mentionnée en Isère !

Serge Risser



Bruant des neiges à Ouessant © Serge Risser

Dommmages et des cerfs

Dès octobre, une fois les folies du brame oubliées, cerfs et biches prennent des sentes différentes pour retrouver le silence des remises et des pâturages nocturnes.

Pas de quiétude pour autant, l'ombre des prédateurs plane sur la forêt (loups, chasseurs), obligeant les bêtes à un qui-vive incessant. Coincé entre le carnivore affamé et le végétal nourricier, le cerf promène alors sa ramure de pâture en sous-bois, convoité par les uns et honnis par les autres.

En Isère, le végétal nourricier s'incarne souvent en la personne de l'agent ONF (ou CRPF) alors que le prédateur affamé prend le plus souvent la forme du tireur embusqué, parfois du loup. N'oublions pas le troisième larron de la fable qu'on appellera le naturaliste : il s'émerveille de la vie sauvage et la rencontre avec un grand cerf coiffé lui donne des frissons. Son grand défaut, au naturaliste, c'est de ne pas aimer qu'on tue des bêtes pour le plaisir et de se moquer éperdument que les arbres poussent droit, ce qui le met naturellement hors de la pièce qui se joue entre chasseurs et forestiers, quoique... pas complètement : souvent le naturaliste veut aussi du bois pour ses meubles et son chauffage.

Dans un massif forestier où la charge des cervidés est excessive, l'exploitant forestier, soucieux de ses rendements, s'inquiète légitimement, puis se fâche... Un peu comme le naturaliste qui proteste en découvrant une prairie d'altitude transformée en champ de cailloux sous la pression alimentaire d'un troupeau mal conduit.

Comment en arrive-t-on là : multiplication par cinq des effectifs de cerfs en vingt ans dans le département... avec les dégâts collatéraux ?

Plusieurs causes sont identifiées et souvent se combinent : mauvaise estimation des effectifs, plan de chasse non respecté (85 % de prélèvement par rapport aux attributions sur les dix dernières années), appétence des cervidés pour les cultures en vogue ! Mais ce peut être aussi le forestier qui privilégie le volet rentabilité au détriment des autres fonctions de la forêt, comme ce peut être le chasseur qui retient ses coups face aux biches et aux jeunes en préférant récolter le trophée.

Dans ce conflit, le naturaliste doit prendre position, mais qu'il se garde d'être en surplomb car, consommateur d'espaces et de bois, il est aussi acteur du milieu forestier et à ce titre, il doit entrer dans la discussion en évitant de se draper dans la bonne conscience, le pire des maux qui soit en matière de protection des espaces et des espèces.

Jacques Prévost



Cerf élaphe © Jean Deschâtres

Erratum

Dans le LPO Info AuRA n°2 cahier local Isère, deux petites erreurs se sont glissées dans le jeu pour enfants : la feuille de châtaignier était en réalité une feuille de marronnier. Quant à l'acacia, il s'agissait d'une photo de l'espèce africaine. Merci pour votre compréhension.